

CONTAMINE action

BULLETIN DE SANTÉ PUBLIQUE, RÉGION CÔTE-NORD



Volume 29 no 2 – Juin 2016

MALADIE À VIRUS EBOLA ET MALADIES RESPIRATOIRES SÉVÈRES INFECTIEUSES

Avec la facilité avec laquelle on voyage de nos jours, les agents pathogènes émergents n'ont plus de frontières. Il importe donc, aujourd'hui plus que jamais, de renforcer les premiers remparts contre la transmission de ces agents dans nos milieux de soins, soit :

- la vérification de l'historique de voyage auprès de tout patient se présentant à l'urgence avec un tableau clinique potentiellement infectieux;
- l'application rigoureuse des mesures de prévention des infections selon les signes et symptômes présentés.

MALADIE À VIRUS EBOLA (MVE)

Risque d'exposition et pays à considérer lors du triage

Le risque d'exposition à la MVE chez les voyageurs en provenance de la **République de Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone** est considéré très faible actuellement. Toutefois, comme le virus peut persister chez des survivants pendant 9 à 12 mois dans certains liquides corporels, notamment le sperme, ces pays demeurent à haut risque de connaître d'autres éclosions de MVE au cours des prochains mois. C'est pourquoi ces trois pays sont toujours à considérer lors du triage.

Mesures aux frontières

Les mesures particulières mises en place le 10 novembre 2014 aux frontières du Canada dans le contexte de cette épidémie ont été levées. Ainsi, **il n'y a plus d'évaluation systématique de ces voyageurs à leur arrivée au Canada et ces derniers ne sont plus tenus de se rapporter à une autorité de santé publique.** Cependant, les mesures habituelles dans le contexte de la Loi sur la quarantaine, notamment pour les voyageurs symptomatiques à leur arrivée au pays, demeurent en place.

MALADIES RESPIRATOIRES SÉVÈRES INFECTIEUSES (MRSI)

Des virus causant des maladies respiratoires sévères infectieuses (MRSI), dont le MERS-CoV (pour *Middle East Respiratory Syndrome* causé par un coronavirus) et l'influenza aviaire, continuent de circuler dans le monde (voir la dernière [veille épidémiologique](#) et la [liste des pays touchés](#)).

RECOMMANDATIONS

1. Identifier les cas suspects

Des outils aident le personnel à maintenir la vigilance et à identifier sans délai tout cas suspect de MRSI ou de MVE : voir [l'outil de triage](#) et [l'affiche \(ci-joints\)](#). **À noter que pour la MVE, les critères ont changé : les précautions s'appliquent à l'égard de la personne qui, dans les 21 jours précédant le début des symptômes, a séjourné dans un pays de la liste ET a été en contact avec un cas confirmé de l'infection.**

2. Appliquer immédiatement les mesures de prévention et de contrôle des infections

- Isolement rapide dans une chambre à pression négative (ou chambre privée avec antichambre).
- Port de gants, d'une blouse, d'un masque N-95 et d'une protection oculaire.
- **Si suspicion d'une MVE avec risque d'exposition aux liquides biologiques**, utiliser de l'équipement imperméable (blouse, jambières et couvre-chaussures imperméables, cagoule et écran facial).

3. Procéder à l'évaluation clinique

- Évaluer les critères diagnostiques de la maladie et de l'exposition.
- Consulter un médecin microbiologiste-infectiologue et la Direction de santé publique pour évaluer le risque.
- Investiguer pour une MVE ou une MRSI (voir Guides du Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) ci-bas). Mais, avant toute chose, mieux vaut discuter avec un médecin microbiologiste-infectiologue.

4. Signaler tout cas suspect de MRSI et de MVE

- À l'infirmière en prévention et contrôle des infections de l'installation.
- À la professionnelle de garde en maladies infectieuses de la Direction de santé publique (coordonnées ci-après).

**Coordonnées du service de garde en maladies infectieuses
de la Direction de santé publique de la Côte-Nord
1 844 589-MADO (6236)**

SOURCES ET LIENS UTILES

- Bulletin de la Direction de santé publique du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue (Contaminant Virtuel, 24 mars 2016)
- Section sur la MVE du site Internet du MSSS : <http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/ebola/outils-information>
- Section sur les MRSI du site Internet du MSSS : <http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/#mrsi>
- Guides du LSPQ :
 - [Guide pratique pour l'investigation d'un cas suspect de MVE](#)
 - [Influenza aviaire](#)
 - [MERS-CoV](#)

Rédaction

Geneviève Anciault, conseillère en soins infirmiers

Collaborations

Hélène Chouinard, chef de service en maladies infectieuses
Claudette Viens, médecin conseil
Manon Gingras, médecin conseil
Pascal Paradis, conseiller en communication

Mise en page

Chantale Dallaire, agente administrative

Information et urgence

Téléphone 24/7: **1-844-589-MADO (6236)**
Télécopieur dédié à la déclaration : 418-589-1603

Production

Contamine-Action est publié par la Direction de santé publique
du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord.
Ce bulletin est disponible sur le site internet à l'adresse suivante :
www.ciasss-cotenord.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0852-6061

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord
Québec 



OUTIL DE TRIAGE POUR LES INFIRMIÈRES DES URGENCES

MALADIES RESPIRATOIRES SÉVÈRES INFECTIEUSES (MRSI) INCLUANT LE MERS-CoV
ET MALADIE À VIRUS EBOLA (MVE)

ACCUEIL	<p>Questions d'évaluation à poser à tous les patients :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Avez-vous un problème de toux ou d'essoufflement? Est-ce nouveau? Est-ce qu'il s'aggrave? 2. Avez-vous des douleurs musculaires ou articulaires, des malaises, des maux de tête, de la fatigue, un mal de gorge, de la diarrhée, des vomissements, une conjonctivite ou des saignements? 3. Avez-vous de la fièvre (> 38°C) ou des frissons? <p style="text-align: center;"><u>Si réponse affirmative à une de ces questions, appliquer l'étiquette respiratoire et poursuivre le questionnaire.</u></p>	
PIÈCE À PRESSION NÉGATIVE OU FERMÉE	<p style="text-align: center;"><u>Réponses affirmatives aux questions 1 et 3</u> <u>Suspicion de MRSI / MERS-CoV</u></p> <p>Dans les quatorze (14) jours qui ont précédé le début des symptômes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 4. Avez-vous fait un voyage dans l'un des pays mentionnés dans la liste des pays pour les MRSI? 5. Avez-vous été en contact (ex. : vivre sous le même toit, avoir donné des soins à domicile ou en milieu de soins) avec une personne ayant une infection respiratoire importante et qui aurait voyagé dans un des pays de la liste? 	<p style="text-align: center;"><u>Réponse affirmative à la question 2 ou 3</u> <u>Suspicion de MVE</u></p> <p>Dans les vingt-et-un (21) jours qui ont précédé le début des symptômes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 6. Avez-vous fait un voyage dans l'un des pays mentionnés dans la liste des pays pour la MVE? 7. Avez-vous été en contact avec une personne ayant une MVE confirmée?
<p>Si réponse affirmative à la question 4 ou 5 ou</p> <p>Si réponse affirmative aux questions 6 et 7:</p> <ol style="list-style-type: none"> a) chambre à pression négative (ou chambre privée avec antichambre pour MVE); b) gants, blouse, masque N-95 et protection oculaire; si suspicion d'une MVE avec risque d'exposition aux liquides biologiques, utiliser de l'équipement imperméable : blouse, jambières et couvres-chaussures imperméables, cagoule et écran facial. c) Effectuer l'évaluation médicale et consulter le médecin microbiologiste-infectiologue de garde; d) Si le patient répond aux critères de maladie et aux critères d'exposition (selon l'agent pathogène suspecté), aviser : <ul style="list-style-type: none"> • le service de prévention et de contrôle des infections de l'hôpital; • le professionnel de garde en maladies infectieuses à la Direction de santé publique de l'Agence. e) Investiguer pour une MRSI ou une MVE selon la situation identifiée. 		

À TOUS LES PATIENTS!

1 SI VOUS AVEZ de la **FIÈVRE OU** de la **TOUX**



2 **LAVEZ-VOUS** les **MAINS** avec la **SOLUTION ANTISEPTIQUE** et **METTEZ** un **MASQUE**



3 SI VOUS AVEZ **VOYAGÉ** OUTRE-MER **RÉCEMMENT**



OUI

NON

4 **AVISEZ** IMMÉDIATEMENT le **PERSONNEL** à L'ACCUEIL OU à L'INSCRIPTION

INSCRIVEZ-VOUS ET **ASSOYEZ-VOUS** dans la **ZONE RÉSERVÉE** de la **SALLE D'ATTENTE**